

RAPPORT COMMISSION ESIN 2022

La commission ne s'est réunie qu'une fois en 2022, en début d'année. Le peu de clubs représentés et au fil de l'année, le peu de réponses aux quelques questions que j'ai pu poser, ne m'ont pas incité à en organiser une nouvelle.

Voici synthétisés par départements (pour ceux dont j'ai eu les retours) les sujets ESIN qui ont été traités en 2022 :

Ardennes :

La Faux est à nouveau praticable/pratiquée, suite à un travail de restauration initié par le CDCK et les clubs ardennais, en étroite relation avec EDF, qui a assuré le lâcher nécessaire à la navigation. On espère que le partenariat noué permettra de pérenniser la navigabilité de ce tronçon de 3,5km de classe II, idéal pour l'approche de l'eau vive.

Bas-Rhin :

Amélioration de franchissement d'ouvrages :

- Achèvement des travaux du B2 sur l'III (Région Grand Est -c'est dans le Haut-Rhin, mais j'ai suivi de près le dossier avec le SATE)
- Contribution au projet de modernisation du barrage de la Robertsau sur l'III à Strasbourg (VNF)

Continuité nautique (accès et franchissement) :

- Déplacement des points d'embarquement sur le Rhin Tortu à Plobsheim pour éviter les désagréments aux riverains

Prévention de conflits d'usages et environnementaux

- Réunion, conception et édition de plaquette sur la réserve naturelle régionale de l'III wald (forte fréquentation, en hausse, location)
- Moder : modification arrêté de protection de biotope, avec demande forte de réduction (interdiction ?) de l'activité canoë –
- Participation aux réunions des comité de gestion de plusieurs réserves naturelles nationales (massif forestier du Neuhof, massif forestier de la Robertsau, delta de la Sauer, forêt d'Offendorf) avec des enjeux forts pour nous sur les deux premiers
- Echange avec les structures fédérales et commerciales allemandes du Bade-Wurtemberg

A relever la mise en place enfin au tout début 2023 de la Commission Alsacienne des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature, qui succède aux CDESI 67 et 68 après la fusion des deux départements. Le canoë-kayak y est représenté.

Meurthe et Moselle - Vosges : Participation aux réunions du comité de gestion de la RNR Moselle Sauvage

Vosges : navigation sur la Plaine : discussion ardue entamée avec EDF pour obtenir des lâchers sur la Plaine à partir du lac de Pierre percée (ou lac de Vieux Pré), ou obtenir a minima des infos anticipées sur les lâchers, pour navigation sur rivière classe I, II.

Enfin, il y a peu d'évolution sur les **projets sentier nautique et gardien de rivière :**

Sentier nautique Un sentier nautique existe à Bouzonville, des projets sont en cours à Val de Sarre, Toul et Epinal.

Gardiens de rivière : Après Bouzonville et Val de Sarre en 2021, le club de Sélestat a été labellisé en 2022. Il est regrettable que davantage de structures ne se lance dans cette démarche, qui a le mérite de mettre en avant des actions qui j'en suis quasiment sûr, sont menées régulièrement.

Février 2023

Eric LOUIS

Président de la Commission Régionale ESIN